

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Novembre 2020 / N°149

MOT DU MAIRE

Nous y pensions, nous le redoutions et nous y voilà. La circulation du virus s'est accélérée et l'ensemble du pays est concerné, même Blesle si certains n'y croyaient pas. Nous devons reprendre certains reflexes pour circuler et surtout respecter très sérieusement les gestes barrières. Nous pensons aux personnes touchées et à leur famille, ainsi qu'à nos commerçants qui une nouvelle fois, vont subir des pertes d'exploitation difficilement compensables. La durée de ce nouveau confinement paraît bien incertaine et de grandes interrogations persistent sur la façon dont cette fois nous pourrions assouplir les différents protocoles que nous avons dû remettre en place. C'est une période de fête bien triste et incertaine qui s'annonce avec le danger terroriste qui s'ajoute à la crise sanitaire. Profitons des libertés qu'il nous reste avec solidarité et sachons garder espoir pour des moments meilleurs quand ils reviendront. N'hésitez pas à nous contacter en mairie, les élus municipaux restent à votre service.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Durant le confinement, la mairie reste ouverte aux heures habituelles. Les trois attestations de déplacement sont téléchargeables sur l'application «tousanticovid» et sur le site gouvernement.fr et bien sûr sont à votre disposition en mairie.

La cérémonie du 11 novembre au monument aux morts est annulée, seul le pavoisement aura lieu.



PAUL ROUCHON

Le père Paul Rouchon nous a quitté le 17 octobre dernier. 2007-2020, treize années à nos côtés, et quelles années ! il a sillonné nos routes de campagne par tous les temps : Grenier Montgon, Blesle, Brugeilles, Torsiac, Bousse-largues, Autrac, Saint Etienne sur Blesle pour aller à la rencontre de ceux qui l'attendaient, toujours plus près des gens. Un agenda bien rempli, mais

toujours une place pour l'imprévu. Mariage, baptême, funérailles ... des moments très forts, inoubliables dans la joie comme dans la peine, les mots justes avec toujours une grande générosité. Des célébrations animées durant lesquelles, il aimait faire participer les enfants.

Sa grande curiosité l'amenait à interroger ceux qu'il ne connaissait pas et il prenait plaisir à faire son commentaire, comme à ce mariage où il prit le micro : « Et vous, vous venez d'où ? » « du bordelais ! » « oh il y a du bon vin là-bas ! ». Sa mémoire était incroyable ; il connaissait les noms et prénoms des gens qu'il ne voyait qu'une ou deux fois par an et qui ne fréquentaient l'église qu'aux grands événements, et demandait : « et ta fille, elle va comment ? Et ses chevaux, ils sont toujours là ? » Il ne manquait jamais lors de nos réunions de prendre des nouvelles de nous tous. Accueillir, partager le verre de l'amitié... étaient des choses très importantes. A Blesle, il a suivi de près la restauration de l'abbatiale, toujours prêt à arrondir les angles lors des réunions de chantier, et il était capable, en compagnie du Maire, de tenir tête à un ministre pour le carton d'invitation de l'inauguration et d'organiser une cérémonie à son image, si simple et si harmonieuse. Ensuite il a lancé la rénovation de la cure devenue maison paroissiale pour accueillir les sœurs, un gros chantier ! puis ce sera l'église de Grenier Montgon. Convaincre monsieur le maire ? Facile pour lui ! Et tant d'autres actions. C'était un homme de tous les terrains, qui a su transmettre tant de valeurs avec discrétion et humilité. Nous continuerons à avancer malgré tout...même si...comme il nous le disait souvent. Il est dans nos albums de familles. Une vie bien remplie au service des autres. Merci Paul.

TELETHON 2020

C'est avec regret que nous vous informons qu'au vu des mesures sanitaires de lutte contre le coronavirus, vos Sapeurs Pompiers ont pris la décision d'annuler l'édition 2020 du téléthon. Si vous le souhaitez, vous pourrez tout de même soutenir cette cause à travers des dons via les organismes agréés AFM Téléthon. Nous comptons sur la solidarité de chacun et vous donnons déjà rendez-vous pour la prochaine édition en décembre 2021 !



MARIE JO MOREL/VIAL

Marie Jo est née le 26 mai 1930 à Blesle au foyer de Pierre Morel et Alice Gardy ; elle était la seconde d'une belle famille de 10 enfants (5 garçons 5 filles) ; sa jeunesse se passe à l'école de Blesle puis pour les études elle rejoindra Ste Thérèse à Brioude en section commerce. D'un tempérament vif et enjoué elle avait déjà choisi sa voie. A la fin de



ses cours elle reste à l'affaire familiale de boucherie charcuterie à Blesle. En 1956 à la disparition du papa à l'âge de 50 ans, elle se retrouve avec sa maman, avec la charge du magasin et de l'éducation des trois plus jeunes ; son frère André viendra l'épauler suivi quelques années plus tard de Louis. Courageuse et battante elle assumera les tournées à la campagne par tous les temps et à cette époque l'hiver était parfois rude. Marie Jo était une figure de Blesle.

Son seul repos se résumait chaque année à une semaine à Lourdes avec l'hospitalité du Puy en Velay, car elle donnait beaucoup aux autres à travers sa foi chrétienne.

C'est là qu'elle rencontrera Jacques Vial de Saint Pal de Mons également brancardier à Lourdes. Ils s'unissent en octobre 1967 et ont la joie d'accueillir deux enfants, Vincent et Marie Clotilde qui illuminent leur foyer. Marie Jo secondera son mari avec entrain dans son entreprise de tissage à Saint Pal et les années passent avec bonheur.

Au milieu des années 2000 arrive l'heure de la retraite, alors leur vie s'écoule entre les enfants, le jardinage, et aussi le dévouement à la pastorale du village. Marie Jo était fière, mais sans orgueil, de la brillante réussite de ses enfants, de plus, Vincent était arrivé accompagné de Michèle. Malheureusement la maladie guettait et ces deux dernières années Marie Jo ne fut pas épargnée malgré le courage et la foi qui la poussait à combattre. Le 16 octobre dernier elle s'éteint entourée de ceux qu'elle a tant chéris, et du soutien de sa famille.

PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

L'assemblée générale a eu lieu du 02 au 04 octobre à Monflanquin dans le Lot et Garonne. Le maire et le délégué ont participé aux différentes réunions qui cette année de renouvellement électoral ont été très statutaires, pour renommer les instances dirigeantes et les commissions. Un nouveau président a été élu, il sera le troisième depuis la création de l'association et il a rendu hommage à son prédécesseur présent et ému. Blesle a été mis à l'honneur par la remise d'une plaque certifiant le renouvellement de son classement pour les 6 prochaines années. Le contexte sanitaire et la météo énormément pluvieuse n'ont pas permis hélas de profiter pleinement des visites toujours très intéressantes des autres sites remarquables de la région.



JOURNEE CITOYENNE

Le samedi 24 octobre, une équipe de 9 bénévoles s'est retrouvée dès 9 heures du matin au cimetière pour des travaux de nettoyage. A pied d'œuvre dès leur arrivée et durant trois heures, ils ont permis de préparer la première section pour la Toussaint. L'après midi à partir de 14 h,



certaines sont revenues, rejoints par une nouvelle personne, pour d'une part continuer le nettoyage de la deuxième section et d'autre part commencer à cimenter les intervalles entre les concessions qui constituent des endroits difficiles d'entretien. Nous avons pensé reprogrammer une nouvelle date en novembre, mais crise sanitaire oblige, nous la reportons à plus tard. Cette journée très réussie, ne sera que la première d'un projet qui en proposera bien d'autres sur des thèmes différents.

TOURNÉE DES CALENDRIERS

Au regard de la situation sanitaire actuelle et des décisions gouvernementales, la traditionnelle tournée des calendriers devrait se dérouler courant décembre, si les mesures prises par les autorités le permettent. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire a demandé à l'ensemble de ses sapeurs pompiers de respecter certaines mesures afin de garantir la sécurité de tous : port du masque et de gants obligatoire pour les sapeurs pompiers, pas d'introduction dans les domiciles... Nous vous remercions par avance de bien vouloir tous et toutes respecter avec nous les gestes barrières (distanciation > 1m, pas de serrages de mains, pas d'embrassades...) afin de permettre le bon déroulement de cette tradition malgré le contexte difficile. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches !



INFOS DIVERSES

FOIRE DE LA SAINT MARTIN : Dans le cadre du confinement, la Foire de la Saint-Martin est reportée au 11 novembre 2021.

NUIT DU MUSEE : la Nuit du Musée organisée en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire pour l'ouverture du Musée de la Coiffe du samedi 14 novembre est reportée en 2021.

A.V.V.A. : L'Association Vitalité de la Vallée l'Alagnon reporte son assemblée générale programmée le mardi 3 novembre à une date ultérieure.

OFFICES RELIGIEUX

En raison de la crise sanitaire, les offices religieux sont interdits dans les lieux de culte. Seuls les enterrements sont autorisés avec 30 personnes maximum.

COMMERCES DE BLESLE

les commerces de Blesle restent ouverts en grande majorité. Renseignez-vous auprès d'eux pour connaître leurs horaires d'ouverture et leurs modalités de fonctionnement !

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes: 1^{er} lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil.
ADMR: Seul le bureau principal de LORLANGES est ouvert à l'accueil du public de 8h à 16h30 sans interruption du lundi au jeudi. Le vendredi, seule une permanence téléphonique est tenue de 8h à 12h au numéro du secrétariat 07 67 05 07 88. **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercoeur.
CCAS : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercoeur. **Bibliothèque municipale** : vendredi 15h à 17h, Château des Mercoeur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.
Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un mardi sur deux (semaine impaire), tous les quinze jours (semaine paire) pour : Servières, le Chaussé et les Baraques.

PROCHAIN RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

Sauf modification du calendrier en raison de la crise sanitaire, le prochain recensement pour la commune de Blesle se déroulera durant 1 mois, du 21 janvier au 20 février 2021.

Le recensement de la population est réalisé tous les 5 ans, le dernier s'étant tenu en 2016. Il a pour but de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Le recensement permet aussi de décrire les caractéristiques de la population, les conditions de logement et les déplacements de celle-ci. C'est de chaque recensement que découlent la fixation de la contribution de l'État au budget des communes et la définition du nombre d'élus au Conseil municipal. Ces statistiques permettent aussi aux municipalités de décider des équipements collectifs à réaliser et aux entreprises et associations de déterminer quelles sont les ouvertures de nouveaux commerces ou les constructions de nouveaux logements qui seront nécessaires.

La Loi du 7 juin 1951 fixe le caractère obligatoire du recensement et la notion de secret statistique. La réponse aux questions posées est donc obligatoire pour chacun d'entre nous et, en contrepartie, les agents recenseurs ainsi que le coordonnateur communal sont tenus au secret sous peine de sanctions pénales. Les informations collectées sont confidentielles et ne sauraient être utilisées par un autre organisme que l'INSEE et à d'autres fins que des fins statistiques.

Cette année il vous sera demandé de privilégier la réponse sur Internet. C'est d'ailleurs la méthode la plus simple. Mais rassurez-vous, pour les habitants qui ne peuvent pas répondre par internet il sera toujours possible de répondre sur le formulaire papier qui sera collecté par l'agent recenseur. Dès le 21 janvier nous vous demandons de bien surveiller votre boîte aux lettres par laquelle le premier contact sera pris, et de réserver en suite le meilleur accueil à nos agents.

UN PETIT GESTE POUR LA PLANETE ET NOTRE ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN ALLEGEONS NOS POUBELLES

Les déchets alimentaires ménagers sont des biodéchets. Leur fermentation donne du compost bon pour les sols. Les recycler évite annuellement environ 40 kg de déchets par habitant. Facile à réaliser, sans connaissance particulière. Jeune (3-6 mois) le compost sert à pailler et nourrir les massifs de plantes. Mûr (après 6 mois) il s'utilise pour tous travaux de jardin.

Dans votre composteur iront : épluchures, marc de café, filtres papier, sachets de thé, coquilles d'œufs broyées, essuie-tout et cendre (petite quantité). Vous pouvez mettre vos restes de repas, fruits, légumes, agrumes, aliments périmés (en très petite quantité bien sûr puisqu'on ne gaspille plus !). A proscrire ; huiles, mégots, couches, os, arrêtes, sacs non compostables.

En pratique : Pour éviter les moucheron, alterner déchets humides (ménagers) et secs (feuilles mortes, papier, carton) ; broyer les éléments grossiers ; mélanger régulièrement ; surveiller l'humidité en été : récolter le compost au printemps et à l'automne). Certains conseillent deux bacs, l'un se remplissant pendant que l'autre fermente. En conditions normales (aération, humidité) aucune odeur n'est perceptible. Il peut se faire en tas ou dans des bacs (bois, plastique).

Le S.I.C.T.O.M. Issoire-Brioude aide à acquérir des bacs individuels et propose aux collectivités des bacs partagés.

Expérience personnelle : 30 ans de compostage en tas et 15 ans avec bac plastique (800 litres). Epluchures légumes, coquilles d'œufs, feuilles mortes, cendres (un peu). Remué 2 fois par an, le tiers du fond est prélevé pour le jardinage, le tiers médian est mis au bas du nouveau compost (ferment), le tiers du haut non encore évolué est remis par-dessus.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACT : TAMBORDEBLESLE@ORANGE.FR
Mairie : 04.71.76.20.75 mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.
Médecins : Dr Barbary : 04.71.76.23.14 / Dr Bouvet : 04.71.76.55.04
Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112
Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35, Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22
Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15
La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)
Office de Tourisme : 04.71.74.02.76